

**IV - ANNEXES**

<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>		<b>IV</b>
		<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2014	Montant des tirages 2013	Montant des remboursements 2013		Encours restant dû au 01/01/2014
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie	22/02/2013	2 000 000,00 €	800 000,00 €	13 180,16 €	300 000,00 €	500 000,00 €
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



	CAISSE D'EPARGNE	2011/2012	20/11/2012	15/03/2013	740 000,00	V	Euribor 03 M + 2.5	2,69	2,76	EUR	T	C	O	A-1
E13403	La Banque Postale	02/10/2013	18/11/2013	01/03/2014	2 000 000,00	V	Euribor 03 M + 1.63	1,85	1,89	EUR	T	C	O	A-1
E99352	CAISSE D'EPARGNE	15/07/1999	15/07/1999	15/07/2000	1 067 143,12	V	Moyenne de Euribor 12 M + 0,16	3,00	3,00	EUR	A	P	O	A-1
MON281879EUR	La Banque Postale	23/12/2013	20/01/2014	01/05/2014	1 600 000,00	V	Euribor 03 M + 1.54	1,84	1,88	EUR	X	C	O	A-1
R07389	DEXIA CL	15/03/2007	15/03/2007	01/04/2008	4 209 996,61	C	4-(5*Cap 6 sur Euribor 12 M(Positifx6))	4,00	4,06	EUR	A	P	O	E-1
643 Emprunts en devises (total)														
6441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
<b>65 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
<b>67 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
671 Avances consolidées du Trésor (total)														
672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
678 Autres emprunts et dettes (total)														
<b>68 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
<b>681 Autres emprunts (total)</b>														
682 Bons à moyen terme négociables (total)														
687 Autres dettes (total)														
<b>Total général</b>					<b>51 973 595,30</b>									

1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

5) Indiquer le niveau de remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine pour autres à prélever.

7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine pour autres à prélever.

8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**A.2.2**

**A.2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Emprunts et dettes au 01/01/2014

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture 7 O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2014 (en années)	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice	
							Index (13)	(14)		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
E07391	N		E-4	4 921 245,55	14,83	C	4,47-5*Cap 7 sur Libor USD 12 M(Postfixé)	4,54	2 843 530,69	1 237 428,04		376 959,50		
E08390	N		A-1	431 250,00	34,5	F	Taux fixe à 4,93 %	5,06	2 843 530,68	1 237 428,04		376 959,50		
E02363	N		A-1	673 550,88	3,75	F	Taux fixe à 4,68 %	4,68			223 034,95	34 964,22		
E03364	N		A-1	400 881,59	1,33	F	Taux fixe à 3,94 %	3,94			21 399,28	57,35		
E04383	N		B-3	836 208,69	6,54	C	Taux fixe 2,05% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0,7% sinon 5,5%	2,08			31 522,18	5 976,30		
E05384	N		B-3	557 472,45	6,79	C	Taux fixe 1,92% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0,6% sinon 5,5%	1,95			15 794,73	5 366,53		
E06385	N		B-3	622 680,71	7,04	C	Taux fixe 1,96% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0,6% sinon 5,5%	1,99			17 380,37	7 058,97		
E06387	N		E-3	4 784 763,43	12,58	C	Taux fixe 3,88% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0,2% sinon (5,95% - 5 x spread)	3,94			10 652,13	2 008,17		
E06388	N		A-1	1 072 500,00	12,42	F	Taux fixe à 3,96 %	4,02			12 374,05	10 622,95		
E07389	N		A-1	1 481 143,56	13,58	F	Taux fixe à 4,55 %	4,60			188 227,28	73 959,77		
E08391	N		A-1	833 333,30	9,93	F	Taux fixe à 5 %	5,06			43 050,88	23 195,70		
E08392	N		A-1	333 333,40	9,96	F	Taux fixe à 4,91 %	5,00			66 343,27	26 323,32		
E08392 Bis	N		A-1	1 200 000,00	15,57	F	Taux fixe à 3,21 % Euribor 06 M + 0,85	3,24			40 625,00	2 604,17		
E09393	N		A-1	733 333,28	10,79	V	Euribor 03 M + 0,6	0,84			15 752,92	613,75		
E09394	N		A-1	1 456 666,72	10,89	V	Euribor 03 M + 0,49	0,72			37 918,13	6 109,40		
E10395	N		A-1	2 125 000,00	16,54	V	Euribor 06 M + 0,43	0,77			6 322,20	1 242,88		
E10396	N		A-1	2 652 089,25	16,75	F	Taux fixe à 2,88 %	2,91			10 976,65	1 154,07		
E10397	N		A-1	1 785 000,00	16,96	V	Euribor 03 M + 0,69	0,99			16 757,67	7 792,77		
E11398	N		A-1	1 300 000,00	12,75	F	Taux fixe à 4,35 %	4,50			75 062,00	18 008,63		
E11399	N		A-1	866 666,64	12,84	F	Taux fixe à 3,94 %	4,00			17 301,99	716,90		
E11400	N		A-1	866 666,67	12,84	F	Taux fixe à 4,49 %	4,63			55 808,00	13 225,34		
E12401	N		A-1	933 333,34	13,51	F	Taux fixe à 4,27 %	4,32			33 161,67	4 815,56		
												38 312,60	5 886,89	
												39 141,67	17 989,35	

E12402	N	A-1	690 666,68	13,96	V	Euribor 03 M + 2.5	2,85	49 333,32	18 996,52	789,55	
E13403	N	A-1	2 000 000,00	14,92	V	Euribor 03 M + 1.63	1,89	133 333,32	38 917,04	2 960,73	
EP9352	N	A-1	85 919,50	0,54	V	Moyenne de Euribor 12 M + 0.16	0,67	85 919,50	575,66		
MON281879EUR	N	A-1	1 600 000,00	15,08	V	Euribor 03 M + 1.54	1,88	80 000,01	22 971,38	4 610,67	
R07389	N	E-1	3 423 398,22	13,25	C	4-(5°Cap 6 sur Euribor 12 M(Positifé))	4,06	174 675,38	138 837,82	98 905,56	
1643 Emprunts en devises (total)											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)											
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)											
1678 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)											
1681 Autres emprunts (total)											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)											
1687 Autres dettes (total)											
<b>Total général</b>			<b>38 677 103,88</b>	<b>0,00</b>				<b>2 843 530,68</b>	<b>1 237 428,04</b>	<b>0,00</b>	<b>376 959,50</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire l'OCB 10/15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement dérivé) comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner la ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

**IV**  
**A2.3**

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organe prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Barrière simple (B)</b>														
E00383	CAISSE D'EPARGNE	1 500 000,00	836 209,69	3	21	22/10/2004 - 15/07/2005	Taux fixe 2,05% si Spread CMS EUR 10A (Positive)-CMS EUR 02A (Positive) >= 0,7% sinon 5,5%	Taux fixe 2,05% si Spread CMS EUR 10A (Positive)-CMS EUR 02A (Positive) >= 0,7% sinon 5,5%		Taux fixe 2,05% si Spread CMS EUR 10A (Positive)-CMS EUR 02A (Positive) >= 0,7% sinon 5,5%	2,08	17 380,37	2,16	
E00384	CAISSE D'EPARGNE	1 000 000,00	557 472,45	3	15		Taux fixe 1,92% si Spread CMS EUR 10A (Positive)-CMS EUR 02A (Positive) >= 0,6% sinon 5,5%	Taux fixe 1,92% si Spread CMS EUR 10A (Positive)-CMS EUR 02A (Positive) >= 0,6% sinon 5,5%		Taux fixe 1,92% si Spread CMS EUR 10A (Positive)-CMS EUR 02A (Positive) >= 0,6% sinon 5,5%	1,05	10 692,13	1,44	
E00385	CAISSE D'EPARGNE	1 000 000,00	822 680,71	3	15		Taux fixe 1,98% si Spread CMS EUR 10A (Positive)-CMS EUR 02A (Positive) >= 0,6% sinon 5,5%	Taux fixe 1,98% si Spread CMS EUR 10A (Positive)-CMS EUR 02A (Positive) >= 0,6% sinon 5,5%		Taux fixe 1,98% si Spread CMS EUR 10A (Positive)-CMS EUR 02A (Positive) >= 0,6% sinon 5,5%	1,09	12 374,05	1,61	
<b>TOTAL (B)</b>		<b>3 500 000,00</b>	<b>2 016 361,85</b>									<b>40 806,55</b>	<b>5,21</b>	
<b>Option d'échange (C)</b>														
<b>TOTAL (C)</b>														
Multi-multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 sans (D)														
<b>TOTAL (D)</b>														
Multi-multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
E07381	DEXIA CL	5 908 833,71	4 921 245,55	4	20,17	01/09/2008 - 01/11/2010	Taux fixe à 4,47 %	Taux fixe à 4,47 %		4,47-5*Cap 7 sur Libor USD 12 M(Positive)	4,54	223 034,95	12,72	
E00387	DEXIA CL	6 347 821,88	4 764 763,43	3	20	01/09/2008 - 01/09/2009	Taux fixe à 3,69 %	Taux fixe 3,98% si Spread CMS EUR 10A (Positive)-CMS EUR 02A (Positive) >= 0,2% sinon (5,95% - 5 x spread)		Taux fixe 3,98% si Spread CMS EUR 10A (Positive)-CMS EUR 02A (Positive) >= 0,2% sinon (5,95% - 5 x spread)	3,94	189 727,28	12,37	
R07389	DEXIA CL	4 308 886,81	3 423 396,22	1	20		4-5*Cap 6 sur Euribor 12 M(Positive)	4-5*Cap 6 sur Euribor 12 M(Positive)	725 056,95		4,09	138 837,87	8,65	
<b>TOTAL (E)</b>		<b>16 566 452,18</b>	<b>13 129 407,20</b>									<b>550 100,05</b>	<b>33,95</b>	
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>20 088 452,18</b>	<b>15 145 789,05</b>									<b>590 708,80</b>	<b>39,16</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2014 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 689.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	21					
	% de l'encours	60,84%					
	Montant en euros	23 531 335 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits			3			
	% de l'encours			5,21%			
	Montant en euros			2 016 362 €			
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros	1		1	1		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours	8,85%		12,37%	12,72%		
	Montant en euros	3 423 398 €		4 784 763 €	4 921 246 €		
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5
A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2014	Date de fin du contrat	Organisme contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Nominal de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable annuel (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00		0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap d'une option (cap, floor, *lumpy*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux		
<b>Taux fixe (total)</b>							
<b>Taux variable simple (total)</b>							
<b>Taux complexe (total) (2)</b>							
<b>Total</b>					0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A2.5

**A2.5 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur au chef de file	Capital restant dû au 01/01/2014	Capital réamortisé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût du service (10)		Annuité de l'exercice	ICHE de l'exercice
	Autre	Profil (5)							Type de taux (7)	Indice (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)		
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>					N	E	A	N							
<b>Refinancement de dette (3)</b>															
<b>Total des recettes au c/ 168</b>															
<b>Refinancement de dette (4)</b>															

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt après être établissement de crédit soit de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du CFIS sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt qu'il.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant l'engagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après l'engagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *à lire*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux corrélaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé des dettes à l'emprunt qu'il.

(11) Indiquer A pour auto-financement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de service uniquement en cas d'auto-financement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 06111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 066.

IV – ANNEXES

IV  
A2.7

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Capital restant dû au 01/01/2014	IC-NE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)				Intérêts	Capital	
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)			Index (4)	Taux act.					Contrat initial
TOTAL																		

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour les autres

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	IV
	A2.8

## A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES</b>		<b>A2.9</b>

**A2.9 - AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]	N E A N T		

Récapitulatif par bénéficiaire du 01/01/2014 au 31/12/2014 - Budget primitif (état prévisionnel) - EXERCICE 2014

Récapitulatif par bénéficiaire	Débite en capital		Annuité à payer dans l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice dont	
	à l'origine	au 01/01/2014		Intérêts	Capital
ANTIN RESIDENCES	2 775 028,28 €	1 986 174,09 €	171 136,69 €	56 629,28 €	114 507,41 €
ASAMAD	75 000,00 €	33 436,76 €	9 327,48 €	1 341,26 €	7 986,22 €
Association L'OASIS de SAVIGNY-SUR-ORGE	300 000,00 €	232 067,92 €	23 461,08 €	10 980,28 €	12 480,80 €
EMMAUS Habitat	2 897 488,00 €	2 456 862,33 €	141 858,37 €	84 236,29 €	57 622,08 €
Groupement des infirmes moteurs cérébraux	4 898 360,37 €	2 545 031,12 €	407 894,76 €	119 816,96 €	288 067,80 €
ICF La Sablière	6 049 868,94 €	1 926 460,51 €	351 165,18 €	35 467,63 €	315 697,55 €
IMMOBILIERE 3F	5 939 131,71 €	5 505 083,77 €	270 020,62 €	123 431,00 €	146 589,61 €
Logement Francilien	302 626,81 €	27 913,75 €	14 166,54 €	279,14 €	13 887,40 €
OPIEVOY	1 391 021,29 €	1 292 486,07 €	53 885,69 €	34 050,35 €	19 835,33 €
SA D'HLM RESIDENCES SOCIALES D'I	589 663,60 €	373 683,28 €	43 237,89 €	5 442,41 €	37 795,48 €
SA HLM SOGEMAC HABITAT	1 295 816,64 €	532 964,61 €	110 093,59 €	34 642,70 €	75 450,89 €
<b>total</b>	<b>26 513 985,64 €</b>	<b>16 912 164,21 €</b>	<b>1 596 237,89 €</b>	<b>506 317,30 €</b>	<b>1 089 920,57 €</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b>			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT)			
Procédure D'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges.....						
Provisions pour pertes de change .....						
Provisions pour garanties d'emprunts .....						
Autres provisions pour risques .....						
.....						
<b>Provisions pour dépréciation (2)</b>						
- des immobilisations .....						
- des stocks .....						
- des comptes de tiers .....						
- des comptes financiers .....						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges .....						
Provisions pour pertes de change .....						
Provisions pour garanties d'emprunts .....						
Autres provisions pour risques .....						
.....						
<b>Provisions pour dépréciation (2)</b>						
- des immobilisations .....						
- des stocks .....						
- des comptes de tiers .....						
- des comptes financiers .....		25/03/2013	939 999.84	939 999.84	650 000	289 999.84
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ... )

**A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.







Groupement des infirmes moteurs cérébraux	1996	P				267 099,60 €	4	S	F	Taux fixe à 7,65 %	7,80%	F	Taux fixe à 7,65 %	7,80%	A-1	19 461,51 €	51 815,41 €
Groupement des infirmes moteurs cérébraux	1996	P				199 612,15 €	5	S	F	Taux fixe à 7,65 %	7,80%	F	Taux fixe à 7,65 %	7,80%	A-1	14 621,88 €	34 146,54 €
Groupement des infirmes moteurs cérébraux	1998	P				324 794,49 €	7	T	F	Taux fixe à 5,3 %	5,41%	F	Taux fixe à 5,3 %	5,41%	A-1	16 439,61 €	39 400,90 €
Groupement des infirmes moteurs cérébraux	2006	P				1 059 789,64 €	13	M	F	Taux fixe à 4,45 %	4,54%	F	Taux fixe à 4,45 %	4,54%	A-1	45 871,21 €	63 731,27 €
ICF La Sablière	1973	P				290 247,66 €	6	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	571,70 €	7 925,42 €
ICF La Sablière	2005	P				3 165 000,00 €	9	A	V	Livret A + 0,7	2,70%	V	Livret A + 0,7	2,95%	A-1	62 572,32 €	204 080,24 €
ICF La Sablière	1970	P				1 539 841,78 €	3	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	1 758,98 €	43 320,37 €
ICF La Sablière	1971	P				1 054 779,48 €	5	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	1 498,69 €	29 390,34 €
IMMOBILIERE 3F	2008	P				998 824,56 €	16	A	V	Livret A + 1,2	4,80%	V	Livret A + 1,2	3,20%	A-1	28 473,25 €	42 500,36 €
IMMOBILIERE 3F	2006	P				121 215,48 €	27	A	V	Livret A + 0,7	4,70%	V	Livret A + 0,7	2,95%	A-1	3 363,45 €	2 820,84 €
IMMOBILIERE 3F	2008	P				624 786,81 €	42	A	V	Livret A + 1,2	5,20%	V	Livret A + 1,2	3,45%	A-1	21 061,04 €	5 673,23 €
IMMOBILIERE 3F	2008	P				1 661 649,95 €	27	A	V	Livret A + 1,2	5,20%	V	Livret A + 1,2	3,45%	A-1	54 207,07 €	36 168,11 €
IMMOBILIERE 3F	2008	P				45 654,91 €	42	A	V	Livret A + 0,7	4,70%	V	Livret A + 0,7	2,95%	A-1	1 310,23 €	548,03 €
IMMOBILIERE 3F	1972	X				127 340,66 €	0	A	F	Taux fixe à 2,95 %	2,95%	F	Taux fixe à 2,95 %	2,95%	A-1	163,31 €	5 537,48 €
IMMOBILIERE 3F	2012	P				2 114 000,00 €	40	A	V	Livret A + 0,6	2,85%	V	Livret A + 0,6	0,00%	A-1		
IMMOBILIERE 3F	2012	P				373 000,00 €	43	A	V	Livret A + 0,6	2,85%	V	Livret A + 0,6	0,00%	A-1		
Logement Francilien	2006	P				60 675,34 €	3	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	276,39 €	6 806,87 €
Logement Francilien	1973	P				241 951,47 €	3	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	276,39 €	6 806,89 €
Logement Francilien	2005	P				1 914 365,00 €	0	T	F	Taux fixe à 3,11 %	3,15%	F	Taux fixe à 3,11 %	3,15%	A-1	589,01 €	75 757,40 €
Logement Francilien	2006	P				1 036 142,19 €	2	A	V	Livret A + 1,3	4,05%	V	Livret A + 1,3	3,55%	A-1	14 219,06 €	159 607,29 €
Logement Francilien	2006	P				1 598 919,92 €	2	A	V	Livret A + 1,3	4,05%	V	Livret A + 1,3	3,55%	A-1	21 942,10 €	246 297,55 €
OPIEVOY	2007	P				553 680,29 €	19	S	V	Livret A + 1,4	3,40%	V	Livret A + 1,4	4,05%	A-1	20 923,43 €	10 823,87 €
OPIEVOY	2009	P				408 835,00 €	38	A	V	Livret A + 0,6	1,65%	V	Livret A + 0,6	2,85%	A-1	11 372,87 €	2 304,85 €
OPIEVOY	2009	P				227 722,00 €	48	A	V	Livret A + 0,6	1,65%	V	Livret A + 0,6	2,85%	A-1	6 399,53 €	72,69 €
OPIEVOY	2009	P				60 483,00 €	38	A	V	Livret A + (-0,2)	1,05%	V	Livret A + (-0,2)	2,05%	A-1	1 201,91 €	536,77 €
OPIEVOY	2009	P				140 301,00 €	48	A	V	Livret A + (-0,2)	1,05%	V	Livret A + (-0,2)	2,05%	A-1	2 817,26 €	494,85 €
OPIEVOY	1995	X				43 052,83 €	1	A	V	Livret A	6,80%	V	Livret A	3,30%	A-1	308,90 €	3 354,76 €
SAD'HLM RESIDENCES SOCIALES DV	2007	P				207 720,61 €	11	A	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	A-1	1 870,92 €	13 343,52 €

SAU HLM RESIDENCES SOCIALES HLM	2007	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 899,27 €	17 921,24 €	12	A	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	A-1	215,05 €	1 282,07 €
SAU HLM RESIDENCES SOCIALES HLM	2007	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	216 023,37 €	162 141,99 €	10	A	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	A-1	1 945,70 €	13 876,87 €
SAU HLM RESIDENCES SOCIALES HLM	2007	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	63 899,99 €	48 896,00 €	11	A	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	A-1	566,75 €	3 812,69 €
SAU HLM RESIDENCES SOCIALES HLM	2007	X	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	79 310,37 €	62 828,15 €	11	A	F	Taux fixe à 2,98 %	2,98%	A-1	1 872,28 €	4 432,04 €
SA HLM SOGEMAC HABITAT	1994	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 295 816,84 €	670 332,50 €	B	A	F	Taux fixe à 6,6 %	6,60%	A-1	43 571,61 €	66 521,99 €
Sté Foyer Fonctionnaire	1975	P	Caisse de prêt aux organismes HLM	127 339,46 €	5 533,98 €	0	A	F	Taux fixe à 2,95 %	2,95%	A-1	166,94 €	5 533,98 €
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>31 361 155,70 €</b>	<b>17 285 444,81 €</b>							<b>632 921,26 €</b>	<b>1 431 227,01 €</b>

1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

5) Taux annuel, tous frais compris.

6) Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

7) Catégorie d'emprunt hors opération de couvertures. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB10150775 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS

IV

C1.1

C1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/2012	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Amortissement au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des particuliers (hors logements sociaux)					1 675 000,00 €													
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des particuliers (hors logements sociaux)						1 479 493,81 €											67 512,56 €	85 285,98 €
AZEMAD	2007	P		CREDIT AGRICOLE	75 000,00 €	48 372,25 €	6	M	F	Taux fixe à 4,5 %			F	Taux fixe à 4,5 %	4,59%		2 027,42 €	7 300,06 €
ASSOCIATION L'ORSIS de SAVIGNY-SUR-AIGRE	2007	P		BNP PARIBAS	300 000,00 €	255 286,25 €	15	M	F	Taux fixe à 4,85 %			F	Taux fixe à 4,85 %	4,96%		12 131,84 €	11 329,24 €
Groupement des Infirmes moteurs Cerebraux	2008	C		CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	420 000,00 €	360 000,00 €	12	T	F	Taux fixe à 4,42 %			F	Taux fixe à 4,42 %	4,49%		15 414,76 €	30 000,00 €
Groupement des Infirmes moteurs Cerebraux	2009	C		CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	860 000,00 €	815 833,31 €	22	T	F	Taux fixe à 4,73 %			F	Taux fixe à 4,73 %	4,81%		37 938,54 €	36 666,66 €
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					29 686 155,70 €	15 805 951,00 €											565 408,70 €	1 345 931,03 €
ANTIN RESIDENCES	2001	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	272 174,04 €	216 518,61 €	21	A	V	Livret A + 1,2			V	Livret A + 1,2	3,45%		7 469,89 €	7 786,15 €
ANTIN RESIDENCES	2001	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	147 106,25 €	114 987,49 €	21	A	V	Livret A + 0,8			V	Livret A + 0,8	3,05%		3 506,51 €	4 139,54 €
ANTIN RESIDENCES	2001	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 287 769,71 €	1 777 742,50 €	16	A	V	Livret A + 1,2			V	Livret A + 1,2	3,20%		74 846,76 €	67 016,57 €
ANTIN RESIDENCES	2001	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	67 976,28 €	53 819,61 €	17	A	V	Livret A + 1,2			V	Livret A + 1,2	3,20%		1 531,55 €	2 385,18 €
EMMAUS Habitat	2003	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 051 115,00 €	1 791 502,82 €	26	A	V	Livret A + 1,2			V	Livret A + 1,2	3,45%		52 849,33 €	52 229,87 €
EMMAUS Habitat	2003	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 121,00 €	35 464,02 €	41	A	V	Livret A + 0,7			V	Livret A + 0,7	2,95%		868,87 €	662,95 €
EMMAUS Habitat	2003	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	87 118,00 €	75 113,44 €	26	A	V	Livret A + 0,7			V	Livret A + 0,7	2,95%		1 840,28 €	2 318,49 €
EMMAUS Habitat	2003	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	721 134,00 €	677 744,44 €	41	A	V	Livret A + 1,2			V	Livret A + 1,2	3,45%		19 993,46 €	11 731,36 €
Groupement des Infirmes moteurs Cerebraux	1976	P		Crédit Coopératif	290 247,67 €	57 170,20 €	6	A	F	Taux fixe à 1 %			F	Taux fixe à 1 %	1,00%		571,70 €	7 925,42 €

Groupement des infirmes moteurs cérébraux	1996	P				724 132,80 €	267 109,60 €	4	S	F	Taux fixe à 7,65 %	7,80%	F	Taux fixe à 7,65 %	7,80%	A-1	19 481,51 €	51 815,41 €	
Crédit Coopératif																			
Groupement des infirmes moteurs cérébraux	1996	P				495 459,31 €	199 512,15 €	5	S	F	Taux fixe à 7,65 %	7,80%	F	Taux fixe à 7,65 %	7,80%	A-1	14 621,88 €	34 146,54 €	
Crédit Coopératif																			
Groupement des infirmes moteurs cérébraux	1998	P				686 020,59 €	324 794,49 €	7	T	F	Taux fixe à 5,3 %	5,41%	F	Taux fixe à 5,3 %	5,41%	A-1	16 439,61 €	39 400,90 €	
Financement de l'acquisition et de l'aménagement d'une propriété pour extension de la résidence Handenda	2006	P				1 402 500,00 €	1 059 799,64 €	13	M	F	Taux fixe à 4,45 %	4,54%	F	Taux fixe à 4,45 %	4,54%	A-1	45 871,21 €	63 731,27 €	
ICF La Sablière	1973	P				290 247,68 €	57 170,20 €	6	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	571,70 €	7 925,42 €	
ICF La Sablière	2005	P				3 165 000,00 €	2 121 095,58 €	9	A	V	Livret A + 0,7	2,70%	V	Livret A + 0,7	2,95%	A-1	62 572,32 €	204 080,24 €	
ICF La Sablière	1970	P				1 539 841,78 €	175 898,09 €	3	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	1 768,98 €	43 320,37 €	
ICF La Sablière	1971	P				1 054 779,48 €	149 869,26 €	5	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	1 498,69 €	29 380,34 €	
IMMOBILIERE 3F	2008	P				998 824,56 €	889 888,53 €	16	A	V	Livret A + 1,2	4,80%	V	Livret A + 1,2	3,20%	A-1	28 473,25 €	42 500,36 €	
IMMOBILIERE 3F	2008	P				121 215,48 €	114 015,24 €	27	A	V	Livret A + 0,7	4,70%	V	Livret A + 0,7	2,95%	A-1	3 363,45 €	2 820,84 €	
IMMOBILIERE 3F	2008	P				624 786,81 €	610 465,04 €	42	A	V	Livret A + 1,2	5,20%	V	Livret A + 1,2	3,45%	A-1	21 061,04 €	6 673,23 €	
IMMOBILIERE 3F	2008	P				1 661 649,95 €	1 571 219,45 €	27	A	V	Livret A + 1,2	5,20%	V	Livret A + 1,2	3,45%	A-1	54 207,07 €	36 168,11 €	
IMMOBILIERE 3F	2008	P				45 654,91 €	44 414,67 €	42	A	V	Livret A + 0,7	4,70%	V	Livret A + 0,7	2,95%	A-1	1 310,23 €	548,03 €	
IMMOBILIERE 3F	1972	X				127 340,66 €	5 537,48 €	0	A	F	Taux fixe à 2,95 %	2,95%	F	Taux fixe à 2,95 %	2,95%	A-1	163,31 €	6 537,48 €	
IMMOBILIERE 3F	2012	P				2 114 000,00 €	0,00 €	40	A	V	Livret A + 0,6	2,85%	V	Livret A + 0,6	0,00%	A-1			
IMMOBILIERE 3F	2012	P				373 000,00 €	0,00 €	43	A	V	Livret A + 0,6	2,85%	V	Livret A + 0,6	0,00%	A-1			
Logement Francilien	2006	P				60 675,34 €	27 638,65 €	3	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	276,39 €	6 806,87 €	
Logement Francilien	1973	P				241 951,47 €	27 638,76 €	3	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	276,39 €	6 806,89 €	
Logement Francilien	2005	P				1 914 355,00 €	75 757,40 €	0	T	F	Taux fixe à 3,11 %	3,15%	F	Taux fixe à 3,11 %	3,15%	A-1	589,01 €	75 757,40 €	
Logement Francilien	2006	P				1 036 142,19 €	325 598,88 €	2	A	V	Livret A + 1,3	4,05%	V	Livret A + 1,3	3,55%	A-1	21 942,10 €	159 607,29 €	
Logement Francilien	2006	P				1 598 919,92 €	602 447,00 €	2	A	V	Livret A + 1,3	4,05%	V	Livret A + 1,3	3,55%	A-1	20 923,43 €	10 823,87 €	
Logement Francilien	2007	P				553 680,29 €	506 269,73 €	19	S	V	Livret A + 1,4	3,40%	V	Livret A + 1,4	4,05%	A-1	11 372,87 €	2 304,85 €	
OPIEVOY	2009	P				408 835,00 €	399 048,08 €	38	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	2,85%	A-1	6 399,53 €	72,69 €	
OPIEVOY	2009	P				227 722,00 €	224 544,85 €	48	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	2,85%	A-1	1 201,91 €	536,77 €	
OPIEVOY	2009	P				60 483,00 €	58 629,86 €	38	A	V	Livret A + (-0,2)	1,05%	V	Livret A + (-0,2)	2,05%	A-1	2 817,25 €	494,85 €	
OPIEVOY	2009	P				140 301,00 €	137 427,13 €	48	A	V	Livret A + (-0,2)	1,05%	V	Livret A + (-0,2)	2,05%	A-1	308,90 €	3 364,76 €	
OPIEVOY	1995	X				43 052,83 €	6 864,12 €	1	A	V	Livret A	3,30%	V	Livret A	3,30%	A-1		13 343,52 €	
SAFODIM RESIDENCES SOCIALES DU	2007	P				207 720,61 €	165 910,13 €	11	A	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	A-1	1 870,92 €		

SCUDHLM RESIDENCES SOCIALES PV	2007	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 899,27 €	17 921,24 €	12	A	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	A-1	215,05 €	1 282,07 €
SCUDHLM RESIDENCES SOCIALES PV	2007	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	216 023,37 €	162 141,99 €	10	A	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	A-1	1 945,70 €	13 876,87 €
SCUDHLM RESIDENCES SOCIALES PV	2007	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	63 699,98 €	48 895,00 €	11	A	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20%	A-1	586,75 €	3 812,69 €
SCUDHLM RESIDENCES SOCIALES PV	2007	X	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	79 310,37 €	62 828,15 €	11	A	F	Taux fixe à 2,98 %	2,98%	F	Taux fixe à 2,98 %	2,98%	A-1	1 872,28 €	4 432,04 €
LA HLM SOGEMAC HABITAT	1994	P	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 295 816,64 €	670 332,50 €	8	A	F	Taux fixe à 6,5 %	6,50%	F	Taux fixe à 6,5 %	6,50%	A-1	43 571,61 €	66 521,98 €
S/6 Foyer Fonctionnel	1975	P	Caisse de prêt aux organismes HLM	127 339,46 €	5 633,98 €	0	A	F	Taux fixe à 2,95 %	2,95%	F	Taux fixe à 2,95 %	2,95%	A-1	166,94 €	5 533,98 €
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>31 361 155,70 €</b>	<b>17 285 444,81 €</b>										<b>632 921,26 €</b>	<b>1 431 227,01 €</b>

Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

Taux annuel, tous frais compris.

Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6811 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

## ETAT IV -A 3 METHODES UTILISEES

Choix du conseil municipal		Durée	Date délib
<b>1. AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE</b>			
Choix du conseil municipal		Durée	Date délib
Seuil d'amortissement à 100 % : 600 € TTC - <u>à compter du 01/02/02</u>		1 ans	29/01/2002
Seuil d'amortissement à 100 % : 4.000 F pour années 99 à 01 inclus			20/01/1999
Seuil d'amortissement à 100 % : 1.000 F pour années 96 à 98 inclus			
<i>Durée pour biens acquis :</i>			
Art.	Catégories de bien amorties	du 1/1/96 au 31/12/00 (délib. 20/9/96)	à compter du 1/1/01 (délib. 26/9/00)
			à compter du 01/01/06 (délib.30/1 /06)
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
203	Frais d'études, de recherche et de développement	5 ans	5 ans
204	Subventions d'équipement versées à un Organisme Public		15 ans
204	Subventions d'équipement versées à une Personne de droit Privé		5 ans
205	Logiciels	3 ans	3 ans
<b>Immobilisations corporelles</b>			
212 1	Plantations	15 ans	15 ans
212 8	Autres agencements et aménagements de terrains	20 ans	20 ans
215 6	Matériel et outillage d'incendie-défense civile > 600 € TTC		5 ans
215 7 8	Matériel et outillage de voirie > 600 € TTC		5 ans
215 7 8	Mobilier urbain (bancs, poubelles, ....)	10 ans	10 ans
215 8	Matériel pour services techniques > 600 € TTC		10 ans
<b>Installations générales et agencements</b>			
218 1	Installations électriques et téléphoniques	10 ans	10 ans
218 1	Installations et appareils de chauffage	10 ans	10 ans
218 1	Appareils de levage - ascenseurs	20 ans	20 ans
<b>Matériel de transport</b>			
218 2	Véhicules légers (voitures, mobylettes,...)	5 ans	5 ans
218 2	Camions, véhicules industriels, tracteurs, bus, autocars	10 ans	10 ans
218 3	Matériel de bureau électrique et électronique > 600 € TTC		7 ans
218 3	Matériel informatique (unité centrale, imprimante, ...)	3 ans	3 ans
218 4	Mobilier > 600 € TTC TTC		10 ans
218 8	Matériels divers > 600 € TTC TTC (ne relevant pas d'une autre catégorie)		5 ans
218 8	Coffre-fort	20 ans	20 ans
218 8	Appareils de laboratoire	7 ans	7 ans
215 8	Equipements de garages et ateliers	15 ans	15 ans
215 8	Equipements espaces verts	15 ans	15 ans
218 8	Equipements de cuisine	10 ans	10 ans
218 8	Equipements sportifs	10 ans	10 ans
218 8	Equipements culturels (instruments musique, ...)	10 ans	10 ans
215 8	Bâtiments légers > 600 € TTC		7 ans
<b>2. AMORTISSEMENT FACULTATIF</b>			
Oui                      Non			
Si oui, catégories de biens amorties			
Néant			
<b>3. PROVISIONS OBLIGATOIRES</b>			
<b>Constitution :</b>			
1. Provision pour garantie d'emprunt			25/03/1997
2. Provision pour litiges			
<b>Reprise :</b>			
<b>4. PROVISIONS FACULTATIVES</b>			
<b>Constitution :</b>			
Nature :			
<b>Reprise :</b>			
<b>5. CHARGES A ETALER</b>			
Mur anti-bruit		15 ans	25/03/1997
Subvention achat matériel A.S.P.		5 ans	25/03/1997
Prime communale versée		5 ans	25/03/1997
Subvention équipement Citécâble		5 ans	25/03/1997
<b>7. AUTRES PROCEDURES</b>			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES DEPENSES	A6.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire Budg.précédent	Propositions nouvelles	VOTE
DEPENSES TOTALES (I)=A+B+C+D		2 815 610.00	2 942 530.00	2 942 530.00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		2 725 610.00	2 852 530.00	2 852 530.00
16	Emprunts,dettes assimilées hors 16449,166 (A)	2 725 610.00	2 852 530.00	2 852 530.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 716 610.00	2 843 530.00	2 843 530.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	9 000.00	9 000.00	9 000.00
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)			
10	Reversement de dotalions			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Transferts entre sections =C+D	90 000.00	90 000.00	90 000.00
	Reprises/autofinancement antérieur: (C)			
139	Subv. d'invest. reprises au c/résultat			
19	Moins-values de cessions			
49	Sur prov. pour dépr. des cptes de tiers			
	Charges transférées (D)=E+F+G	90 000.00	90 000.00	90 000.00
2	Travaux en régie (E)	90 000.00	90 000.00	90 000.00
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE			
2115	TERRAINS BATIS			
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE			
21312	BATIMENTS SCOLAIRES	40 000.00	41 000.00	41 000.00
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	48 000.00	48 000.00	48 000.00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TEC	2 000.00	1 000.00	1 000.00
481	Charges à répartir sur plusieurs ex. (F)			
	Stocks (G)			

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution	CUMUL
Dépenses	2 942 530.00	D001	IV 2 942 530.00

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art.	Libellé	Pour mémoire Budg.précédent	Propositions nouvelles	VOTE
16449	Opérations option de tirage ligne trésorerie			
166	Refinancement de dette			
Total				



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A6.2

## DETAIL DES RECETTES

Art	Libellé	Pour mémoire Budg.précédent	Propositions nouvelles	VOTE
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=a+b+c+d</b>		<b>5 214 993.00</b>	<b>4 911 001.00</b>	<b>4 911 001.00</b>
	Ressources propres externes (a)	1 240 000.00	800 000.00	800 000.00
10222	F.C.T.V.A	1 100 000.00	700 000.00	700 000.00
10223	T.L.E	140 000.00		
10226	TAXE D'AMENAG. ET VERSEMENT POUR SOUS-DENSITE		100 000.00	100 000.00
	Autres recettes financières (b)	459 000.00	11 000.00	11 000.00
138	Autres subv. d'invest. non transf.			
274	Remboursement de prêts			
024	Produits des cessions	450 000.00		
	Autres recettes externes	9 000.00	11 000.00	11 000.00
	<i>Transfert entre sections (c)</i>	<i>1 315 993.00</i>	<i>1 576 163.00</i>	<i>1 576 163.00</i>
2182	MATERIEL DE TRANSPORT			
2802	FRAIS LIES A LA REAL DES DOCS D'URBA,NUM DU CAD	3 169.00	3 961.00	3 961.00
28031	FRAIS D'ETUDES	14 822.20	28 070.00	28 070.00
2804111	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES			
280417	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX			
280418	AUTRES ORGANISMES PUBLICS			
2804181	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES			
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 000.00	3 065.00	3 065.00
28042	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERS. DE DROIT PRI			
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	19 400.00	19 400.00	19 400.00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS,LICEN		103 696.95	103 696.95
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	119 056.25		
28121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	13 390.61	13 096.70	13 096.70
28128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	98 411.57	137 101.56	137 101.56
28135	INSTALL.GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	490 202.06	702 586.67	702 586.67
28151	RESEAUX DE VOIRIE			
28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	2 628.00	7 704.00	7 704.00
281568	AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE, DEFENSE CIVI	71 496.68	89 731.55	89 731.55
281571	MATERIEL ROULANT	669.00	669.00	669.00
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	22 872.75	33 543.40	33 543.40
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TEC	71 331.26	72 835.22	72 835.22
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	44 706.00	48 836.14	48 836.14
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	96 557.93	85 568.33	85 568.33
28184	MOBILIER	86 096.39	85 152.74	85 152.74
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	159 183.30	141 144.74	141 144.74
021	Virement de la section de fonct. (d)	2 200 000.00	2 523 838.00	2 523 838.00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution	Affectation c/1068	CUMUL
Recettes	III 4 911 001.00	R001	R1068	V 4 911 001.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A6.2

DETAIL DES RECETTES

	Montant
Dépenses financières (IV)	IV 2 942 530.00
Recettes financières (V)	V 4 911 001.00
Solde (recettes (V) - dépenses (IV))	VI 1 968 471.00
Solde net hors créances c/2763 et charges transférées (VI+2763+D)	2 058 471.00
Résultat hors charges transférées (V-(II+D001))	2 058 471.00

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire Budg.précédent	Propositions nouvelles	VOTE
16449	Opérations option de tirage ligne trésorerie			
166	Refinancement de dette			
<b>Total</b>				

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	<b>B1.3</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.5</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.6</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS</b>	

**B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...		N	E	A	N	T				
	Mobilier : ... Immobilier : ...										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier  
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

**B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts Invest. (1)	Somme nette des parts Invest. (2)
			N	E	A	N	T		

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif et supplémentaire) ou au 31/12/N (compte administratif)  
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

**B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	<b>8017 Subventions à verser en annuités.....</b>						
	.....						
	<b>8018 Autres engagements donnés.....</b>						
	Au profit d'organismes publics.....	N	E	A	N	T	
	.....						
	Au profit d'organismes privés.....						
	.....						
	<b>TOTAL.....</b>						

**B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créances en capital à l'origine	Créances en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	<b>TOTAL.....</b>						
	<b>8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)</b>						
	.....						
	<b>8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)...</b>	N	E	A	N	T	
	.....						
	<b>8028 Autres engagements reçus.....</b>						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	.....						
	Engagements reçus des entreprises.....						
	.....						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

## SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET ( article L.2311-7 du CGCT)

Nature	Intitulé	BP 2014
6574	Amicale des Secrétaires Généraux et secrétaires de Mairie	150,00 €
6574	Amicale des Bretons	713,00 €
6574	CLAS	190,00 €
6574	Comission devoir mémoire anciens combattants	475,00 €
6574	Ailes de Longjumeau -Savigny- Viry	100,00 €
6574	Amicale ornithologique	760,00 €
6574	Arts et loisirs	760,00 €
6574	Le jour de Mme Savigny	855,00 €
6574	Radio club	100,00 €
6574	Les MISAINIERS	100,00 €
6574	OTSI	1 444,00 €
6574	AMS - subv fonctionnement	3 800,00 €
6574	MJC	189 050,00 €
6574	Les 3 clous	855,00 €
6574	Le cabaret des oiseaux	285,00 €
6574	Ass. Parents Eleves des Ecoles Publics (PEEP)	1 093,00 €
6574	Cohen Tenoudji ACTE	7 315,00 €
6574	Coopérative scolaire SES Gâtines	1 102,00 €
6574	Ecole du Sacré Cœur	31 802,00 €
6574	Crèche parentale "Les Parents du Val d'Orge"	2 850,00 €
6574	Crèche parentale "Les Petits Sucres d'Orge"	14 250,00 €
6574	Aéromodélistes et modélistes navals	500,00 €
6574	Aéronautique club des Pélicans	500,00 €
6574	Aikido Club de Savigny	950,00 €
6574	Amicale cyclo de Savigny sur Orge	710,00 €

6574	Assoc pour le Sport et les Loisirs Saviniens (ASLS) - musculation	14 200,00 €
6574	Association Savigny Persaudaraan Setia Hati - Pencat silat	950,00 €
6574	Evi'danse 91	1 300,00 €
6574	Budoclub de Savigny sur Orge	9 000,00 €
6574	Club Olympique de Savigny	230 000,00 €
6574	Club VTT de l'Yvette	2 850,00 €
6574	CO Savigny Judo	24 200,00 €
6574	CO Baseball - les Lions de Savigny	10 000,00 €
6574	CO Boxe anglaise	1 900,00 €
6574	CO Savigny Football	70 000,00 €
6574	CO Tennis	22 000,00 €
6574	Les Amis du Tour Nord Essonne 91 Cyclo cross	3 700,00 €
6574	Boule d'orge	2 000,00 €
6574	Rugby club de Savigny	27 000,00 €
6574	Savigny Fitness Danse	8 500,00 €
6574	Savigny Taekwondo Club	2 800,00 €
6574	Trans-Forme	1 900,00 €
6574	Val d'Orge escrime	10 000,00 €
6574	Vélo club de Savigny	8 800,00 €
6574	Ass. Sport. CES Les Gâtines	800,00 €
6574	Ass. Sport. Collège J. Mermoz	470,00 €
6574	Ass. Sport. Collège Paul Bert	470,00 €
6574	Ass. Sport. Lycée J.B. Corot	850,00 €
6574	Ass. Sport. Lycée Monge	720,00 €
6574	Eclaireuses et éclaireurs de France (EEDF)	200,00 €
6574	Scouts et guide de France	5 000,00 €
6574	Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Paris - gpt Essonne	250,00 €
6574	Comité du Souvenir du Général de Gaulle	100,00 €
6574	Union Nationale des Combattants (U.N.C)	1 300,00 €
6574	Conjoints survivants de l'Essonne (ADVC91)	100,00 €
6574	Jeunes sapeurs pompiers de l'Essonne	1 500,00 €
6574	Orphelinats et œuvres des médaillés militaires	100,00 €
6574	Rhin et Danube	100,00 €
6574	UFAC (Union Française des Ass de Combattants)	4 000,00 €
6574	Association des Anciens Marins	250,00 €
6574	FNACA	500,00 €

6574	Age d'or	1 200,00 €
6574	Ass. Savinienne de Soins à Domicile (ASSAD)	30 000,00 €
6574	Le Foyer	1 200,00 €
6574	Amicale des Locataires des Prés St Martin	1 000,00 €
6574	Solidarité nouvelles pour le logement en Essonne SNL	7 000,00 €
6574	Ass. Alzheimer Essonne	800,00 €
6574	Ass. NEPALE	600,00 €
6574	Atelier Club "joie de créer"	1 250,00 €
6574	Groupt des Infirmes Moteurs Cérébraux (GIMC) - ligue J Cœur	4 570,00 €
6574	Groupt des Infirmes Moteurs Cérébraux : lit fondation	6 860,00 €
6574	L'OASIS de Savigny Sur Orge	29 460,00 €
6574	Totems et tambours	3 300,00 €
6574	UNAFAM	300,00 €
6574	Foyer Jacques Cœur	14 800,00 €
6574	Conférence St Vincent de Paul	4 000,00 €
6574	Croix Rouge	3 000,00 €
6574	Espace solidarité (épicerie sociale)	53 000,00 €
6574	Savigny 1/3 Monde	480,00 €
6574	Secours catholique	4 000,00 €
6574	Secours Populaire Français	4 000,00 €
	<b>TOTAL du 6574</b>	<b>899 339,00 €</b>
657362	<b>Centre Communal d'Action Social (CCAS)</b>	<b>820 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 719 339,00 €</b>

<b>IV - ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014**

Agents non titulaires (emplois pourvus)	Effectifs	Cat. (1)	Secteur (2)	Rémunération (3)	Contrat (4)
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>				
Collaborateur cabinet	1		Cab	HECHA	Art 110
Collaborateur cabinet	1		Cab	625	Art 110
Attaché	1	A	Adm	379	Art 3-2
Rédacteur	1	B	Adm	418	Art 3-2
Adjoint administratif de 1ère classe	2	C	Adm	298	Art 3-2
Ingénieur	1	A	Techn	430	Art 3-2
Adjoint technique de 1ère classe	3	C	Techn	298	Art 3-2
Adjoint technique de 2ème classe	1	C	Techn	297	Autre- CDI
Educateur jeunes enfants	2	B	Sociale	406	Art 3-2
ATSEM 1ère classe	2	C	Sociale	298	Autre- CDI
ATSEM 1ère classe	13	C	Sociale	298	Art 3-2
Medecin	1	A	Sociale	429	Art 3-2
Psychologue classe normale TNC	2	A	Sociale	480	Art 3-2
Psychologue classe normale TNC	1	A	Sociale	510	Autre- CDI
Auxiliaire de puériculture 1ère classe	2	C	Sociale	298	Art 3-2
Educateur APS	1	B	Sportive	325	Art 3-2
Animateur	1	B	Anim	333	Art 3-2
Professeur enseignement artistique classe normale	1	A	Cult	583	Autre- CDI
Professeur enseignement artistique classe normale	7	A	Cult	433	Autre- CDI
Professeur enseignement artistique classe normale	5	A	Cult	433	Art 3-2
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	1	B	Cult	450	Autre- CDI
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	2	B	Cult	469	Art 3-2
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	1	B	Cult	404	Art 3-2
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	4	B	Cult	363	Art 3-2
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	2	B	Cult	350	Autre- CDI
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	2	B	Cult	493	Art 3-2
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	2	B	Cult	350	Art 3-2

(1) : Catégorie : mentionner la catégorie A - B - C

(2) : Secteur : mentionner le secteur de rattachement

ADM Administratif (dont emplois de l'art. 47 loi du 26/1/84)  
 FIN Financier  
 TECHN Technique et informatique (dont emplois de l'art. 47 Loi du 26/1/84)  
 URB Urbanisme (dont aménagement urbain)  
 ENV Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)  
 COM Communication  
 S Social (dont aide sociale)  
 CAB Collaborateurs de cabinet (art. 110 loi du 26/1/84)  
 SP Sportif  
 MT Médico-technique (dont laboratoires)  
 CULT Culturel  
 ANIM Animation  
 RS Restauration scolaire  
 ENT Entretien  
 MS Médico-scolaire

(3) : Rémunérations : Référence à un indice brut de la fonction publique

(4) : Contrat : mentionner le motif du contrat de la loi du 26/1/84

<b>IV - ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014**

Grades ou emplois	Cat.	Effectifs budgétaires	Ratios	Effectifs pourvus	Dont : Temps non complet	Dont : Agents non titulaires
<b>TOTAL</b>		<b>866</b>	<b>100%</b>	<b>608</b>	<b>47</b>	<b>61</b>
Total catégorie A	A	75	9%	47	17	19
Total catégorie B	B	161	19%	75	27	19
Total catégorie C	C	625	72%	481	3	25
<b>0. DIRECTION GENERALE</b>		<b>3</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Directeur général des services (a)	A	1		1		
Directeur général adjoint des services (b)	A	1		0		
Directeur général des services techniques (c)	A	1		0		
<b>1. FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		<b>169</b>	<b>20%</b>	<b>129</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
Administrateur hors classe	A	1		1		
Administrateur	A	0		0		
Directeur	A	2		1		
Attaché principal	A	7		5		0
Attaché territorial	A	8		4		1
Rédacteur principal de 1ère classe	B	7		7		
Rédacteur principal de 2ème classe	B	6		2		
Rédacteur	B	9		8		1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	11		8		
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	15		5		
Adjoint administratif de 1ère classe	C	27		26		2
Adjoint administratif de 2ème classe	C	76		62	2	0
<b>2. FILIERE TECHNIQUE</b>		<b>366</b>	<b>42%</b>	<b>288</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
Ingénieur en chef de classe normale	A	0				
Ingénieur principal	A	5		5		
Ingénieur	A	3		1		1
Technicien principal de 1ère classe	B	8		7		
Technicien principal de 2ème classe	B	3		2		
Technicien	B	1		0		
Technicien supérieur chef	B	2		0		
Technicien supérieur principal	B	3		0		
Technicien supérieur	B	4		0		
Contrôleur de travaux en chef	B	3		0		
Contrôleur principal des travaux	B	3		0		
Contrôleur des travaux	B	7		0		
Agent de maîtrise principal	C	19		18		
Agent de maîtrise	C	28		28		
Gardien d'immeubles chef	C					
Gardien d'immeubles principal	C					
Gardien d'immeubles qualifié	C					
Gardien d'immeubles	C					
Adjoint technique principal 1ère classe	C	13		9		
Adjoint technique principal 2ème classe	C	41		41		
Adjoint technique 1ère classe	C	20		16		3
Adjoint technique 2ème classe	C	203		161	1	1



## IV - ANNEXE

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

C1

## C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

3.	FILIERE SOCIALE		84	10%	49	0	17
	Conseiller socio-éducatif	A					
	Assistant socio-éducatif principal, dont :	B	2		1		
	- assistant de service social	B					
	- conseiller en E.S.F	B					
	- éducateur spécialisé	B					
	Assistant socio-éducatif, dont :	B	2		2		0
	- assistant de service social	B					
	- conseiller en E.S.F	B					
	- éducateur spécialisé	B					
	Educateur de jeunes enfants principal	B	3		2		
	Educateur de jeunes enfants	B	8		5		2
	Moniteur éducateur	C					
	Agent social 2ème classe	C	2		2		
	Agent spécialisé des écoles maternelles principal 1ère classe	C	4		4		
	Agent spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe	C	11		10		
	Agent spécialisé des écoles maternelles 1ère classe	C	24		23		15
	Agent spécialisé des écoles maternelles 2ème classe	C	28		0		
4.	<b>SECTEUR MEDICO-SOCIAL</b>		<b>56</b>	<b>6%</b>	<b>32</b>	<b>4</b>	<b>6</b>
	Médecin hors classe	A					
	Médecin de 1ère classe	A					
	Médecin de 2ème classe	A	2		1	1	1
	Psychologue hors classe	A					
	Psychologue classe normale	A	6		3	3	3
	Sage-femme hors-classe	A					
	Sage-femme de 1ère classe	A					
	Sage-femme de 2ème classe	A					
	Coordinatrice de crèches	A					
	Puéricultrice cadre de santé	A	1		1		
	Puéricultrice Classe Supérieure	A	2		2		
	Puéricultrice de classe normale	A	0		0		
	Infirmière cadre de santé	A	1		0		
	Infirmière en soins généraux hors classe	A	3		3		
	Infirmière en soins généraux de classe normale	A	3		0		
	Rééducateur hors-classe	B					
	Rééducateur de classe supérieure	B					
	Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	C	5		5		
	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	C	4		4		
	Auxiliaire de puériculture 1ère classe	C	14		12		2
	Auxiliaire de puériculture 2ème classe	C	13		0		
	Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	C	1		1		
	Auxiliaire de soins de 1ère classe	C	1		0		
	Autres (à préciser)						
5.	<b>SECTEUR MEDICO-TECHNIQUE</b>		<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	Biologiste, vétérinaire et pharmacien de classe exceptionnelle	A					
	Biologiste, vétérinaire et pharmacien hors classe	A					
	Biologiste, vétérinaire et pharmacien de 1ère classe	A					
	Biologiste, vétérinaire et pharmacien de 2ème classe	A					
	Assistant qualifié de laboratoire hors classe	B					
	Assistant qualifié de laboratoire de classe supérieure	B					

<b>IV - ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014**

Autres (à préciser)						
<b>6. SECTEUR SPORTIF</b>		<b>10</b>	<b>1%</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Conseiller des activités physique et sportives principal	A	0		0		
Conseiller des activités physique et sportives	A	0		0		
Educateur principal de 1ère classe des APS	B	1		1		
Educateur principal de 2ème classe des APS	B	1		0		
Educateur des APS	B	5		2		1
Opérateur des activités physique et sportives principal	C					
Opérateur des activités physique et sportives qualifié	C					
Opérateur des activités physique et sportives	C	1		0		
Aide-opérateur	C	2		2		
Autres (à préciser)						
<b>7. SECTEUR ANIMATION</b>		<b>53</b>	<b>6%</b>	<b>39</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Animateur principal de 1ère classe	B	2		2		
Animateur principal de 2ème classe	B	1		1		
Animateur	B	6		2		1
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	2		1		
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	3		1		
Adjoint d'animation 1ère classe	C	7		6		
Adjoint d'animation 2ème classe	C	32		26		
<b>8. SECTEUR CULTUREL</b>		<b>118</b>	<b>14%</b>	<b>61</b>	<b>40</b>	<b>27</b>
Conservateur du patrimoine en chef	A					
Conservateur du patrimoine 1ère classe	A					
Conservateur du patrimoine 2ème classe	A					
Conservateur des bibliothèques en chef	A					
Conservateur des bibliothèques 1ère classe	A	1		0		
Conservateur des bibliothèques 2ème classe	A					
Attaché de conservation du patrimoine	A	1		1		
Bibliothécaire	A	1		1		
Directeur d'enseignement artistique 1ère classe	A					
Directeur d'enseignement artistique 2ème classe	A					
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	5		3		
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	22		15	13	13
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	1		1		
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	7		3		
Assistant de conservation	B	2		0		
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	32		17	17	8
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	30		11	10	6
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	2		2		
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	4		0		
Adjoint du patrimoine 1ère classe	C	3		0		
Adjoint du patrimoine 2ème classe	C	7		7		
<b>9. SAPEURS POMPIERS</b>		<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Colonel	A					
Lieutenant-colonel	A					
Commandant	A					
Capitaine	A					
Lieutenant hors classe	B					

<b>IV - ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014**

Lieutenant de 1ère classe	B					
Lieutenant de 2ème classe	B					
Adjudant	C					
Sergent	C					
Caporal	C					
Sapeur pompier de 1ère et 2ème classe	C					
<b>10. POLICE MUNICIPALE</b>		<b>7</b>	<b>1%</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Chef de service de police municipale - classe exceptionnelle	B					
Chef de service de police municipale - classe supérieure	B					
Chef de service de police municipale	B	1		0		
Chef de police municipale -	C	1		1		
Brigadier chef principal	C	0		0		
Brigadier et brigadier-chef	C	0		0		
Gardien	C	5		4		
Garde-champêtre principal	C					
Garde-champêtre	C					
<b>11. EMPLOIS NON CITES (A préciser)</b>		<b>3</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Chef de projet Contrat urbain de cohésion sociale	A	1		0		0
Animateur culturel	B	1		0		
Coordinateur animateur	B	1		0		

T.N.C. = titulaires à temps non complet

(a), (b), (c) : le même individu apparaissant en même temps pour son grade et pour son emploi fonctionnel, il n'est que sur son grade

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...	<b>Voir</b>	<b>annexe</b>	<b>B1.1</b>	
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...	-MJC - Club Olympique de SAVIGNY - CO SAVIGNY Football			189 050.00 € 230 000.00 € 70 000.00 €
Autres. ...	- S.I.A.H.V.Y  - Synd.Intercommunal pour étude et l'aide aux personnes handicapées du Val d'orge	Syndicat Intercom. Hydraulique Vallée Yvette		Fiscalité  17 258.00 €

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat ... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	<b>C3.1</b>
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A</b>	<b>C3.3</b>
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A</b>	<b>C3.4</b>

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature e l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS		.../.../...	.../.../...		
CE					
Régies personnalisées					
...					

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	Régie des transports	26/06/2012	10/07/2012 10/545	9155890000	Transports scolaire	non
Lotissement						
Service social et médico-social						
...						

**C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Parking Communal	Parking Davout	01/01/2005	29/06/2004	SPIC





